

Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS.SUISSE

COMPTES 2020

COMMUNE ET BOURGEOISIE

DE

CHAMOSON

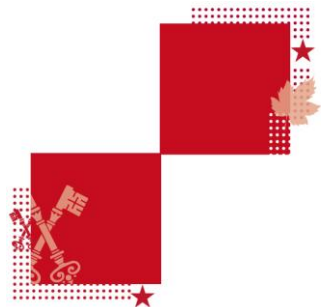


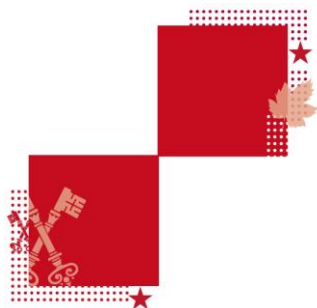
Table des matières

a) Commune

1.	Convocation assemblée primaire	3
2.	Message introductif	4
3.	Aperçu du compte annuel	13
4.	Aperçu du bilan et du financement	14
5.	Comptes de fonctionnement et d'investissements selon les tâches	15
6.	Compte de fonctionnement selon les natures	16
7.	Compte d'investissements selon les natures	17
8.	Tableau des amortissements 2020	18
9.	Tableau synoptique crédits	19
10.	Engagement hors bilan au 31.12.2020	20
11.	Rapport de l'organe de révision	21

b) Bourgeoisie

12.	Convocation assemblée bourgeoisiale	23
13.	Message introductif	24
14.	Aperçu du compte administratif	25
15.	Bilan	26
16.	Comptes de fonctionnement et d'investissements	27
17.	Rapport de l'organe de révision	28



Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS-SUISSE

ASSEMBLEE PRIMAIRE

CONVOCATION

L'assemblée primaire de la commune de Chamoson est convoquée le mercredi 16 juin 2021 à 19 heures 30, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 24 février 2021
2. Comptes de la municipalité 2020
3. Rapport de l'organe de contrôle
4. Approbation des comptes 2020
5. Nomination réviseur des comptes, législature 2021-2024
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2020 de la Municipalité peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal, à partir du 27 mai 2021, et ce jusqu'à la date de l'assemblée ou sur le site internet www.chamoson.net.

Chamoson, le 21 mai 2021

L'Administration communale

MESSAGE INTRODUCTIF SUR LES COMPTES 2020

Aperçu général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil communal a le plaisir de vous présenter les comptes 2020 de la commune. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'organe de contrôle prévu par la loi et le conseil communal les a approuvés lors de sa séance du 11 mai 2021.

Aperçu du compte administratif		Compte 2019	Budget 2020	Compte 2020
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	16'659'955.33	15'168'875.00	19'133'748.71
Revenus financiers	+ CHF	19'352'551.06	17'401'100.00	22'369'479.02
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	2'692'595.73	2'232'225.00	3'235'730.31
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'692'595.73	2'232'225.00	3'235'730.31
Amortissements ordinaires	- CHF	2'767'205.21	3'472'140.00	3'186'266.98
Amortissements complémentaires	- CHF	-	330'000.00	355'500.00
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	74'609.48	1'569'915.00	306'036.67
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	14'249'991.51	11'007'600.00	7'750'500.18
Recettes	- CHF	5'970'185.30	1'607'700.00	768'132.20
Investissements nets	= CHF	8'279'806.21	9'399'900.00	6'982'367.98
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'692'595.73	2'232'225.00	3'235'730.31
Investissements nets	- CHF	8'279'806.21	9'399'900.00	6'982'367.98
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	5'587'210.48	7'167'675.00	3'746'637.67
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Remarques préliminaires

Afin de présenter une situation financière claire et transparente, les comptes 2020 ont été tenus conformément à l'ordonnance sur la gestion financière avec un plan comptable harmonisé et une comptabilité analytique.

Les comparaisons avec les comptes 2019 et avec le budget 2020 font ressortir les principales évolutions de l'exercice 2020.

La présentation des comptes respecte les dispositions de la loi sur les communes du 05 février 2004 et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004.

Nous vous transmettons, avec ces pages, différents tableaux et graphiques sur le bilan, le compte de fonctionnement et le compte d'investissements.

Considérations générales

L'exercice 2020 présente une marge d'autofinancement de Fr. 3'235'730.31. Elle ne permet pas de couvrir les amortissements comptables ordinaires de l'exercice de Fr. 3'186'266.98 et complémentaires de Fr. 355'500. **L'excédent de charges pour l'année 2020 se monte ainsi à Fr. 306'036.67.**

Après le paiement des dépenses nettes d'investissements pour Fr. 6'982'367.98, l'exercice 2020 présente une augmentation de dette de Fr. 3'746'637.67. **Ce résultat financier porte l'endettement net à Fr. 21'850'006.15.**

L'endettement net moyen par habitant des deux dernières années de Fr. 5'130.00 est considéré comme important. L'endettement net par habitant à fin 2020 est en augmentation et se monte à Fr. 5'581.00.

Qu'importe la pandémie ou les difficultés du quotidien ! Voilà c'est fait, le plus gros investissement de tous les temps de la commune de Chamoson est terminé. Le centre scolaire le « Tsené » est né et nos enfants et enseignants disposent d'une école et d'une UAPE de premier ordre.

On en viendrait presque à mettre au deuxième plan notre engagement considérable à poursuivre la sécurisation des torrents. En 2020 les chantiers se sont multipliés aux quatre coins de notre territoire. L'essentiel est maintenant accompli au niveau des cours d'eaux.

Pour être exhaustif, il reste à mentionner la masse considérable de travaux d'entretien et de rénovation sur nos infrastructures qui occupe notre personnel tout au long de cette incomparable année.

Evidemment cette pléthore d'activités modifie l'équilibre de nos finances. Heureusement la capacité financière de notre communauté est toujours en nette amélioration et nous permettra ainsi de doser nos investissements, tout en assumant le quotidien.

Caractéristiques des comptes 2020

Fonctionnement

Conformément à l'ordonnance sur la gestion financière des communes, les principales variations importantes par rapport au budget 2020 sont les suivantes :

	Compte 2020	Budget 2020	Compte 2019
Administration générale			
1. Chauffage à distance	130'490.45	50'000	80'365.35
2. Informatique – modifications et divers	52'159.90	20'000	46'604.50
3. Frais divers, cotisations, dons	34'866.50	16'000	37'252.80

1. La chaudière du chauffage à distance a dû être remplacée (coût env. 70'000.- + env. 10'000.- pour la location du bloc-chauffage nécessaire durant le délai d'installation). Il est à noter que les frais de remplacement ont ensuite été ventilés auprès des différents usagers, ce qui représente une recette supérieure au budget pour le département Administration (cf. compte 029.436.02).
2. Des prestations de support informatique ont été nécessaires afin d'adapter certaines caractéristiques des programmes utilisés.
3. En 2020, l'écart par rapport au budget provient principalement des frais en lien avec les démarches de rapprochement (coûts d'env. 14'000.-)

	Compte 2020	Budget 2020	Compte 2019
Enseignement et formation			
1. Contribution pour les élèves	996'936.00	1'179'900.00	1'214'693.50
2. Autres activités scolaires	13'280.55	30'000.00	18'947.60

1. Pour l'année 2020, les contributions pour les élèves de l'école obligatoire présentent également un écart favorable, ce dernier provient d'une correction de la facture provisoire de 2019 ainsi que de l'adaptation de la facturation provisoire 2020 du Canton.
2. Coûts moins élevés que le budget : conséquence directe du Covid

	Compte 2020	Budget 2020	Compte 2019
Trafic			
1. Eclairage public entretien	72'644.85	25'000.00	26'436.95
2. Entretien des réseaux et installations	344'227.28	140'000.00	145'996.75

1. Remises en état et divers dépannages ont dû être réalisés.
2. Certaines rues ont fait l'objet de travaux non prévus au budget, ces travaux ont tout de même été entrepris dans le cadre de leur état de vétusté et de la disponibilité des entreprises concernées.

	Compte 2020	Budget 2020	Compte 2019
Protection et amén. de l'environnement			
1. Traitement du personnel	191'344.15	153'500.00	143'553.35
2. Entr. réseaux – instal. eau potable	374'092.01	190'000.00	185'339.20
3. Entr. réseaux – instal. eaux usées	64'358.75	284'000.00	158'250.65
4. Intempéries 11.08.2019 – cours d'eau	3'499'813.40	0.00	1'649'531.30
5. Subvention cantonale cours d'eau	2'646'262.30	10'000.00	1'306'156.00

1. Engagement supplémentaire d'un collaborateur pour faire face aux besoins du service.
2. Des travaux complémentaires ont été réalisés sur le réseau, notamment un forage sous la T9 et le remplacement de la conduite de Tsavez.
3. Au vu du déficit important généré par ce service ces dernières années et dans l'attente du nouveau règlement qui permettra son autofinancement, seul l'entretien nécessaire et indispensable a été effectué.
- 4.-5. Les laves torrentielles lors des intempéries du 11 août 2019 sont à l'origine de l'importante augmentation des frais d'entretien des torrents et des subventions cantonales y afférentes. Ces travaux d'urgence subventionnés à 85 % au minimum, se sont encore déroulés sur l'année 2020.

Services autofinancés

Services – déficits	Compte 2020	Budget 2020	Compte 2019
Eaux usées / step	869'170.72	580'575.00	832'479.41
Traitement déchets	77'112.14	0.00	33'805.89
Total	946'282.86	580'575.00	866'285.30

Pour l'exercice 2020, les services autofinancés présentent un déficit de Fr. 946'282.86. Concernant le service des eaux usées / step et conformément à l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004, les comptes 2020 enregistrent le deuxième acompte pour le remboursement des déficits antérieurs. Ce montant se monte à Fr. 296'236.00. Le solde du déficit, soit Fr. 572'934.72, a été entièrement pris en charge par le ménage communal.

Au 31 décembre 2020, le total des comptes « avances aux financements spéciaux » se monte à Fr. 1'744'135.45. Ce montant devra être remboursé sur les 6 prochaines années.

D'ici la fin de l'année, le nouveau règlement sur les eaux usées ainsi qu'une nouvelle tarification seront présentés.

Finances et impôts

Malgré des provisions prudentes, les recettes impôts sont en augmentation par rapport au budget 2020 et aux comptes 2019.

Le calcul des différentes recettes d'impôts s'effectue sur la base des deux exercices précédents l'année sous revue et sur la base d'une projection pour l'année en question, notamment en fonction des tranches d'impôts facturées. Les variations présentées résultent ainsi également d'un décalage des informations dans le temps. Comme mentionné ci-dessus, le respect du principe de prudence a pour objectif d'éviter toute surévaluation de ces revenus.

Investissements

Pour l'exercice 2020, les principaux investissements sont les suivants :

Investissements supérieurs à 100'000.-

- Diverses études concernant la réaffectation du bâtiment administratif communal
- Suite des travaux de construction du nouveau centre scolaire – UAPE – Abri PC
- Participation aux investissements du CO des Deux Rives
- Participation aux frais de construction et de réfection des routes cantonales
- Travaux de réfection de routes communales
- Réservoirs et conduites
- Etude pour l'assainissement et l'amélioration de la STEP
- Plan d'aménagement du territoire
- Irrigation : Dégrilleur prises d'eau et réservoir colline
- Irrigation : Réservoir du Zuppon (réfection prise d'eau)

Investissements compris entre 50'000.- et 99'999.99

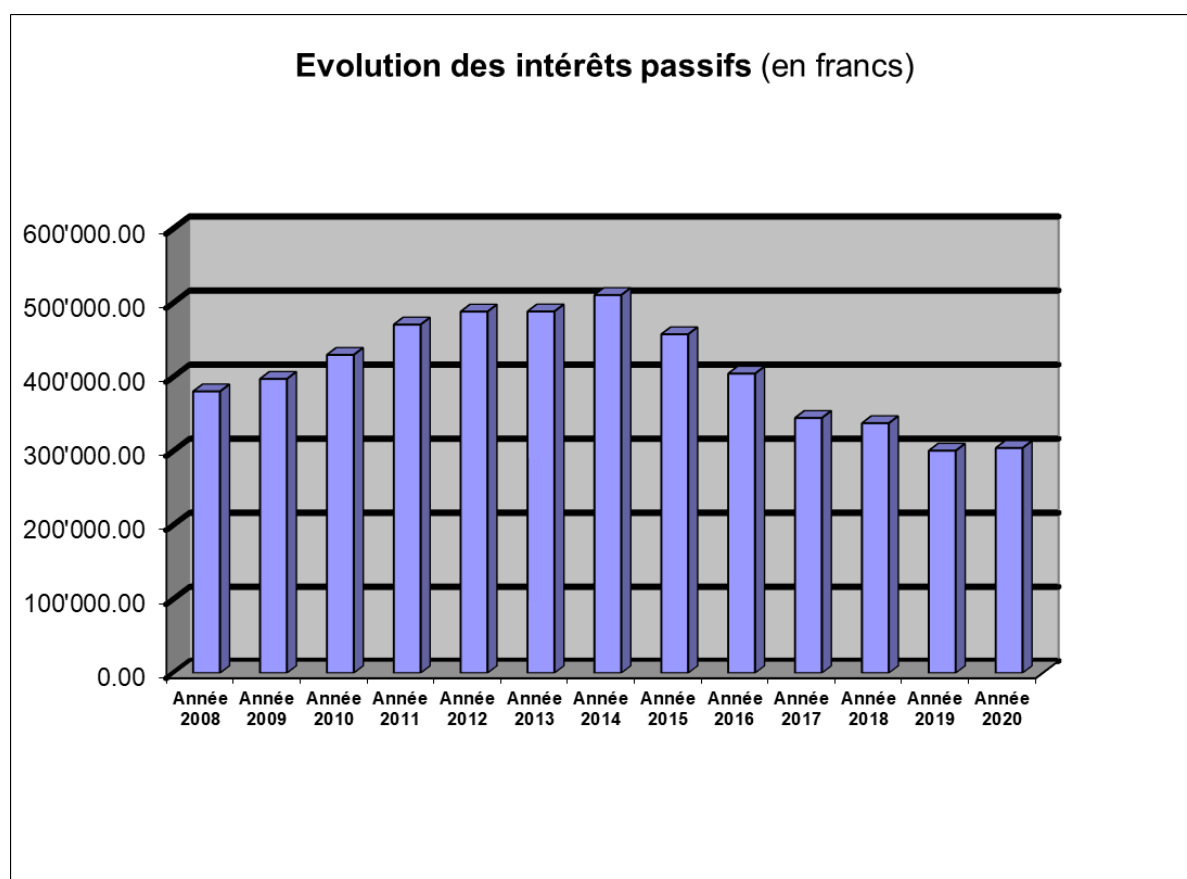
- Eclairage public (Rue de la Place, Fosseau, Fontaine, Tiers de Mart, Chemin Neuf)
- Compteurs d'eau
- Conduites eaux usées (Rue de la Place, Prilli, Fontaine)
- Irrigation : plan directeur d'assainissement du réseau

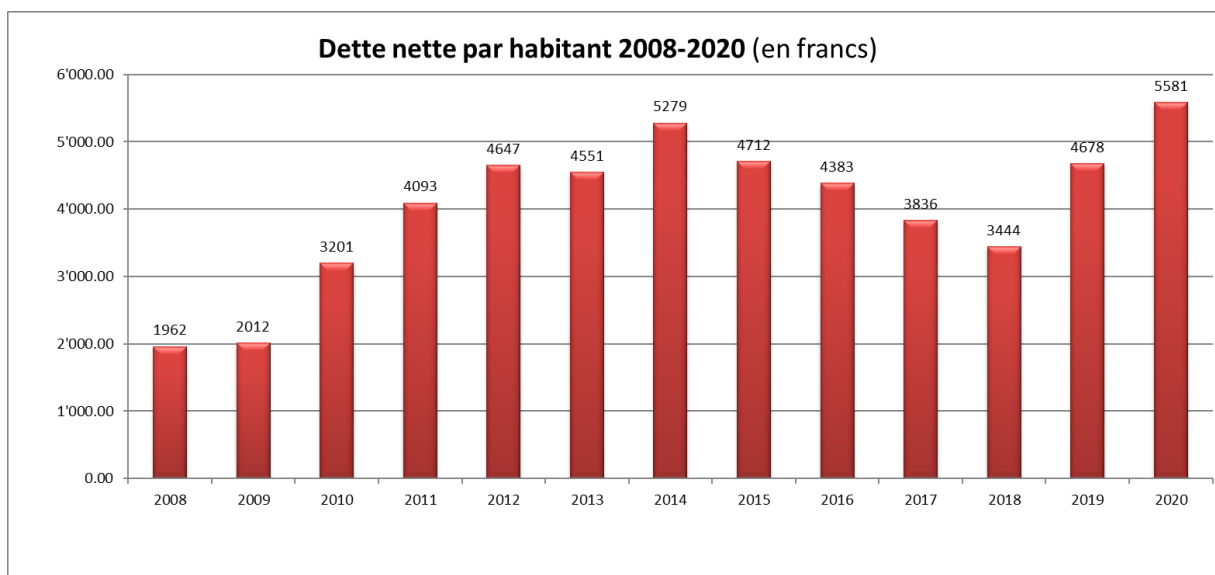
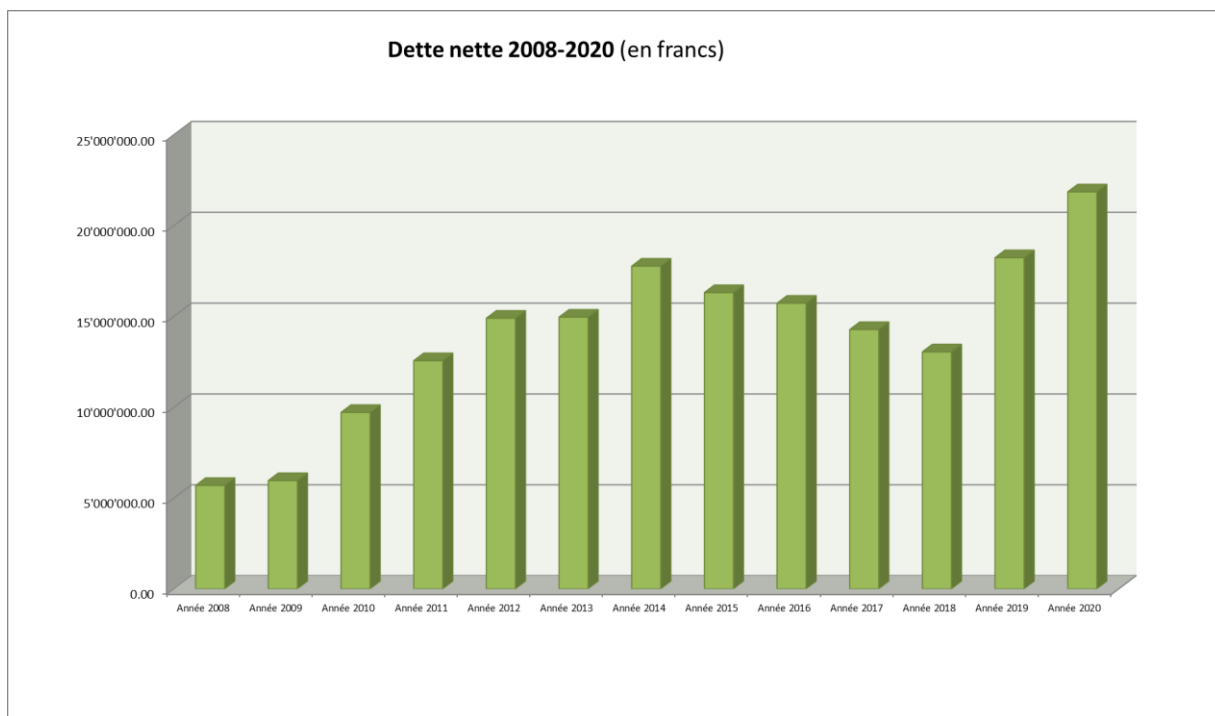
Il est à noter que l'exercice 2020 enregistre pour le poste « Sécurisation St-André, étape 3 » un montant d'investissement négatif. Ceci résulte d'une écriture transitoire au 31.12.2019 présentant une erreur d'estimation.

Les intérêts passifs

Intérêts passifs	Fr.
Année 2020	303'865.34
Année 2019	300'241.80
Année 2018	337'330.52
Année 2017	344'421.01
Année 2016	404'321.16
Année 2015	457'427.31
Année 2014	510'397.96
Année 2013	488'223.91
Année 2012	488'019.23
Année 2011	470'507.48
Année 2010	429'549.85
Année 2009	397'204.05
Année 2008	380'282.45

Endettement net





Analyse du résultat et des indicateurs financiers

Les résultats présentés ainsi que les indicateurs financiers sont dus au respect des décisions du conseil communal pour la législature 2017-2020.

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	32.5%	46.3%	38.8%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	14.8%	15.5%	15.2%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2019	2020	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.7%	10.6%	10.6%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2019	2020	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	10.4%	10.7%	10.6%

4. Endettement net par habitant (I4)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	4678	5581	5130

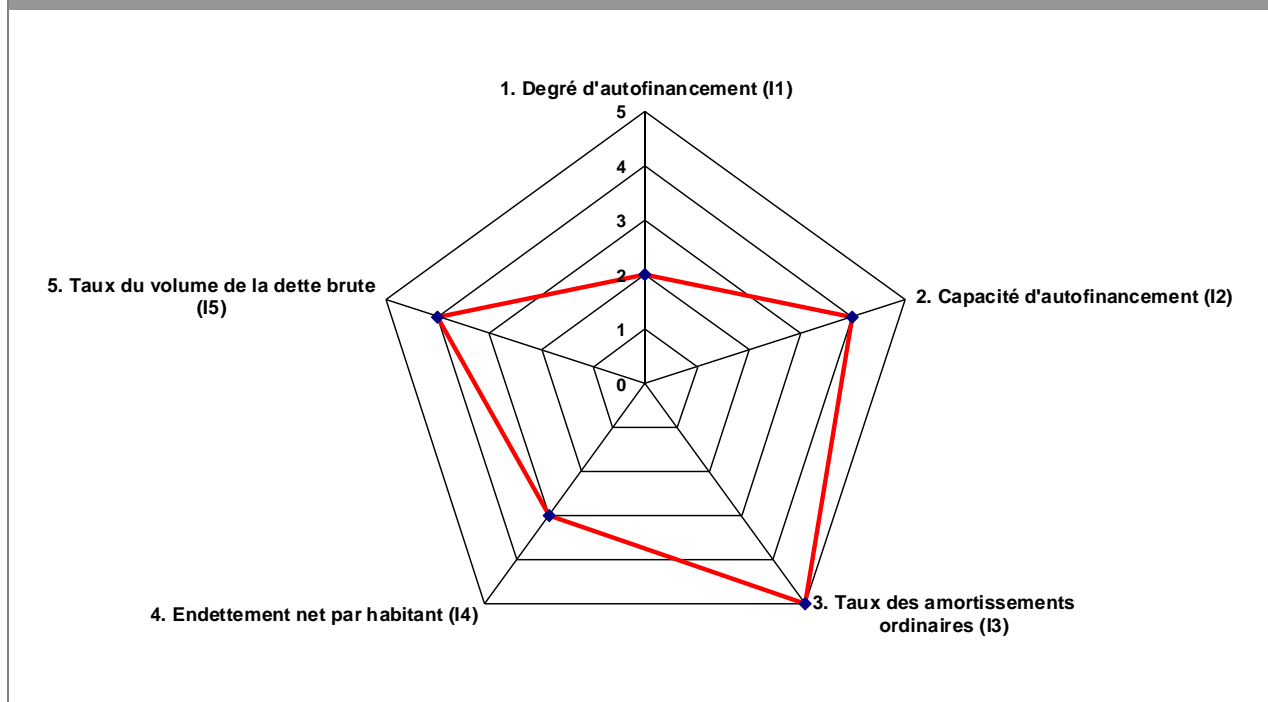
Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	173.5%	149.2%	160.5%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais



(5 très bien – 4 bien – 3 satisfaisant – 2 insuffisant – 1 mauvais)

Ce graphique représente la situation des finances communales pour les deux dernières années.

Amortissements

Les amortissements ordinaires du patrimoine administratif se montent à Fr. 3'150'887.98. Le taux global des amortissements atteint 10.6 % de la valeur résiduelle au 31 décembre 2020. De ce fait, la commune de Chamoson respecte les prescriptions en vigueur fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes.

Considérations finales

Avec des investissements importants et malgré une augmentation de sa dette, la commune est en mesure de faire face à ses engagements. Cependant, tout nouvel investissement devra faire l'objet d'une étude approfondie, tant au niveau de sa nécessité que de son impact au niveau des finances communales. Le Conseil communal est invité à faire preuve de prudence à ce niveau. Toutefois, pour les années à venir, de nombreux défis sont à relever. Par une gestion saine et réfléchie, le Conseil municipal mettra tout en œuvre pour les réaliser.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHAMOSON

Le Président :

Le Secrétaire :

Claude CRITTIN

Pascal LUISIER

Annexes : Aperçu du compte annuel
Aperçu du bilan et du financement
Comptes de fonctionnement et d'investissements selon les tâches
Compte de fonctionnement selon les natures
Compte d'investissements selon les natures
Tableau des amortissements 2020
Tableau des crédits d'engagement
Engagement hors bilan
Rapport de l'organe de révision
Détail compte de fonctionnement
Détail compte d'investissements

Aperçu du compte annuel

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

Compte de fonctionnement		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)		19'427'160.54		18'971'015.00		22'675'515.69	
Total des revenus			19'352'551.06		17'401'100.00		22'369'479.02
Excédent de revenus		-		-		-	
Excédent de charges			74'609.48		1'569'915.00		306'036.67
Total		19'427'160.54	19'427'160.54	18'971'015.00	18'971'015.00	22'675'515.69	22'675'515.69
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan		14'249'991.51		11'007'600.00		7'750'500.18	
Total des recettes reportées au bilan			5'970'185.30		1'607'700.00		768'132.20
Investissements nets 3)			8'279'806.21		9'399'900.00		6'982'367.98
Total		14'249'991.51	14'249'991.51	11'007'600.00	11'007'600.00	7'750'500.18	7'750'500.18
Financement							
Report des investissements nets		8'279'806.21		9'399'900.00		6'982'367.98	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif			2'767'205.21		3'472'140.00		3'186'266.98
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif			-		330'000.00		355'500.00
Report des amortissements du découvert du bilan			-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement			-		-		-
Excédent de charges du compte de fonctionnement		74'609.48		1'569'915.00		306'036.67	
Excédent de financement		-		-		-	
Insuffisance de financement			5'587'210.48		7'167'675.00		3'746'637.67
Total		8'354'415.69	8'354'415.69	10'969'815.00	10'969'815.00	7'288'404.65	7'288'404.65
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement			-		-		-
Report de l'insuffisance de financement		5'587'210.48		7'167'675.00		3'746'637.67	
Report des dépenses d'investissement au bilan			14'249'991.51		11'007'600.00		7'750'500.18
Report des recettes d'investissement au bilan		5'970'185.30		1'607'700.00		768'132.20	
Report des amortissements au bilan		2'767'205.21		3'802'140.00		3'541'766.98	
Augmentation de la fortune nette		-		-		-	
Diminution de la fortune nette			74'609.48		1'569'915.00		306'036.67
Total		14'324'600.99	14'324'600.99	12'577'515.00	12'577'515.00	8'056'536.85	8'056'536.85

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2019	Etat 31.12.2020	Provenance des fonds	Emploi de fonds
1	Actif	39'238'799.79	38'525'589.53	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	Patrimoine financier	13'396'394.34	9'322'199.78		
10	Disponibilités	3'137'270.46	220'465.89	2'916'804.57	-
11	Avoirs	8'567'395.73	7'583'864.00	983'531.73	-
12	Placements	72'490.00	72'490.00	-	-
13	Actifs transitoires	1'619'238.15	1'445'379.89	173'858.26	-
	Patrimoine administratif	24'018'653.30	27'459'254.30		
14	Investissements propres	22'801'204.00	26'264'704.00		
15	Prêts et participations permanentes	1'217'449.30	1'194'550.30		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	Financements spéciaux	1'823'752.15	1'744'135.45		
18	Avances aux financements spéciaux	1'823'752.15	1'744'135.45	79'616.70	-
	Découvert	-	-		
19	Découvert du bilan	-	-		
2	Passif	39'238'799.79	38'525'589.53		
	Engagement	31'624'760.40	31'172'205.93		
20	Engagements courants	3'342'203.70	3'286'962.05	-	55'241.65
21	Dettes à court terme	221'048.27	-3'562'332.63	-	3'783'380.90
22	Dettes à moyen et à long terme	19'972'338.00	28'961'031.00	8'988'693.00	-
23	Engagements envers des entités particulières	124'293.05	127'400.40	3'107.35	-
24	Provisions	555'000.00	555'000.00	-	-
25	Passifs transitoires	7'409'877.38	1'804'145.11	-	5'605'732.27
	Financements spéciaux	2'183'312.61	2'228'693.49		
28	Engagements envers les financements spéciaux	2'183'312.61	2'228'693.49	45'380.88	-
	Fortune	5'430'726.78	5'124'690.11		
29	Fortune nette	5'430'726.78	5'124'690.11		
	Excédent de financement du compte administratif			-	
	Insuffisance de financement du compte administratif				3'746'637.67
				13'190'992.49	13'190'992.49

	Compte de fonctionnement selon les tâches					
	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	1'253'276.90	131'824.78	1'180'250.00	96'500.00	1'322'542.75	205'481.81
1 Sécurité publique	944'003.13	225'605.70	1'444'700.00	514'800.00	1'474'547.08	538'998.30
2 Enseignement et formation	3'730'580.29	77'923.45	4'134'600.00	95'350.00	3'751'983.05	133'914.95
3 Culture, loisirs et culte	994'459.81	84'109.30	960'690.00	65'350.00	960'272.58	83'239.60
4 Santé	352'334.76	-	351'900.00	-	350'863.72	-
5 Prévoyance sociale	2'680'004.13	968'768.10	3'187'100.00	1'031'650.00	3'229'942.29	1'068'519.02
6 Trafic	1'844'152.25	259'414.25	1'784'950.00	161'600.00	1'952'798.75	186'543.55
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	5'525'240.60	4'078'936.49	3'901'850.00	3'192'050.00	7'237'855.85	5'615'808.62
8 Economie publique, yc services industriels	583'259.81	230'722.31	669'400.00	296'100.00	716'787.65	294'836.55
9 Finances et impôts	1'519'848.86	13'295'246.68	1'355'575.00	11'947'700.00	1'677'921.97	14'242'136.62
Total des charges et des revenus	19'427'160.54	19'352'551.06	18'971'015.00	17'401'100.00	22'675'515.69	22'369'479.02
Excédent de charges		74'609.48		1'569'915.00		306'036.67
Excédent de revenus	-		-		-	

	Compte des investissements selon les tâches					
	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	27'678.90	-	92'000.00	-	195'761.60	-
1 Sécurité publique	102'923.70	95'922.70	610'700.00	10'700.00	841'159.45	5'406.95
2 Enseignement et formation	8'069'732.40	1'000'000.00	4'630'000.00	1'000'000.00	2'910'349.75	1'043'252.00
3 Culture, loisirs et culte	-2'155.35	-	80'000.00	-	-	1'000.00
4 Santé	-	4'300.00	-	-	-	4'300.00
5 Prévoyance sociale	28'935.01	-	3'259'700.00	-	3'231'772.13	-
6 Trafic	334'101.65	1'421'000.00	170'000.00	-	410'568.58	57'746.95
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	5'638'775.20	3'448'962.60	2'065'200.00	597'000.00	-216'277.61	-440'809.70
8 Economie publique, yc services industriels	50'000.00	-	100'000.00	-	377'166.28	97'236.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	14'249'991.51	5'970'185.30	11'007'600.00	1'607'700.00	7'750'500.18	768'132.20
Excédent de dépenses		8'279'806.21		9'399'900.00		6'982'367.98
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	3'537'643.15		3'828'200.00		3'877'445.95	
31 Biens, services et marchandises	5'780'987.48		3'815'100.00		7'909'499.64	
32 Intérêts passifs	300'241.80		442'500.00		303'865.34	
33 Amortissements	2'767'205.21		3'802'140.00		3'541'766.98	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'160'004.91		1'270'000.00		1'237'659.60	
36 Subventions accordées	4'356'951.54		4'452'400.00		4'202'998.64	
37 Subventions redistribuées	-		12'000.00		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	401'941.15		566'700.00		474'946.68	
39 Imputations internes	1'122'185.30		781'975.00		1'127'332.86	
40 Impôts		12'040'244.35		10'832'000.00		13'012'401.85
41 Patentes et concessions		176'638.45		182'500.00		146'431.35
42 Revenus des biens		364'308.09		282'400.00		333'288.20
43 Contributions		2'820'627.47		2'982'450.00		3'197'397.26
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		768'612.00		689'700.00		784'430.50
45 Restitutions de collectivités publiques		458'328.45		395'100.00		434'464.35
46 Subventions		1'601'606.95		332'400.00		2'978'232.65
47 Subventions à redistribuer		-		12'000.00		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		910'575.00		355'500.00
49 Imputations internes		1'122'185.30		781'975.00		1'127'332.86
Total des charges et des revenus	19'427'160.54	19'352'551.06	18'971'015.00	17'401'100.00	22'675'515.69	22'369'479.02
Excédent de charges		74'609.48		1'569'915.00		306'036.67
Excédent de revenus		-		-		-

Compte des investissements selon les natures	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	14'176'013.35		10'891'200.00		7'546'961.13	
52 Prêts et participations permanentes	18'465.41		-		17'780.00	
56 Subventions accordées	55'512.75		116'400.00		185'759.05	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		201'316.60		225'000.00		152'789.50
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		4'300.00		-		5'300.00
63 Facturation à des tiers		-		-		32'000.00
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		5'764'568.70		1'382'700.00		578'042.70
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	14'249'991.51	5'970'185.30	11'007'600.00	1'607'700.00	7'750'500.18	768'132.20
Excédent de dépenses		8'279'806.21		9'399'900.00		6'982'367.98
Excédent de recettes	-		-		-	

COMMUNE DE CHAMOSON - AMORTISSEMENTS 2020

No	Compte	Solde au 01.01.2020	Invest. Bruts de l'exercice +	Recettes d'invest. (-)	Total avant amortissement	O/N	Amortissements de l'année *	Ajustement	Amort. Compl.	Solde au 31.12.2020	total Am.
12.129.00	Vigne communale (7'249 m2)	72'490.00			72'490.00		0.00			72'490.00	0.00
14.140.00	Terrains	929'600.00			929'600.00	5	46'480.00			883'100.00	46'500.00
14.140.01	Place de fête	1'300.00			1'300.00	10	130.00			1'200.00	100.00
14.140.02	Terrains de sport	39'200.00			39'200.00	10	3'920.00			35'300.00	3'900.00
14.140.03	Terrains zone industrielle (123'072 m2)	941'600.00			941'600.00	0	0.00			941'600.00	0.00
14.140.04	Déchetterie de Ravanay	1.00			1.00	20	0.00			1.00	0.00
14.140.05	Aménagement places publiques	31'400.00			31'400.00	20	6'280.00			25'100.00	6'300.00
14.141.00	Routes	1'677'400.00	240'447.93		1'917'847.93	10	191'784.00			1'726'100.00	191'747.93
14.141.01	Ponts piétonniers sur la Losentze	1.00			1.00	20	0.00			1.00	0.00
14.141.02	Correction Losentze et affluents	1'550'100.00	-1'208'525.17	595'636.65	937'211.48	20	187'442.00			749'800.00	187'411.48
14.141.03	Berges du Rhône	21'200.00	8'200.00		29'400.00	20	5'880.00			23'500.00	5'900.00
14.141.04	PGEE	391'900.00			391'900.00	10	39'200.00			352'700.00	39'200.00
14.141.05	Chemins et trottoirs	5'300.00			5'300.00	20	1'060.00			4'200.00	1'100.00
14.141.06	Aménagement piste de fond et sentiers	172'300.00			172'300.00	10	17'200.00			155'100.00	17'200.00
14.141.07	Routes cantonales	1'039'900.00	170'120.65	-57'746.95	1'152'273.70	10	115'227.00			1'037'000.00	115'273.70
14.143.00	Abri Ordures ménagères	182'400.00	57'677.79		240'077.79	20	48'015.00			192'100.00	47'977.79
14.143.01	Réhabilitation de la STEP	146'500.00	371'160.86		517'660.86	20	103'532.00			414'100.00	103'560.86
14.143.02	Dépôt travaux publics	89'300.00			89'300.00	7	6'251.00			83'000.00	6'300.00
14.143.03	Aménagement abris collectifs P.C.	2'600.00	839'316.50		841'916.50	20	168'383.00		355'500.00	318'000.00	523'916.50
14.143.04	Salle polyvalente	1'473'300.00	12'940.10		1'486'240.10	5	74'312.00			1'411'900.00	74'340.10
14.143.05	Structure petite enfance	396'900.00	12'338.95		409'238.95	10	40'923.00			368'300.00	40'938.95
14.143.06	Bâtiment Grugny	4'100.00			4'100.00	10	410.00			3'700.00	400.00
14.143.07	Bâtiment Delaloye	82'400.00			82'400.00	5	4'120.00			78'300.00	4'100.00
14.143.08	Bâtiment scolaire et cour	8'182'100.00	2'638'674.30	-1'043'252.00	9'777'522.30	10	977'752.00			8'799'800.00	977'722.30
14.143.20	UAPE Rue de Fosseau	0.00	3'201'653.18		3'201'653.18	10	320'165.00			2'881'500.00	320'153.18
14.143.09	Bureaux communaux	191'100.00	170'806.40		361'906.40	5	18'095.00			343'800.00	18'106.40
14.143.10	Bâtiment ancienne Gare de St-Pierre	7'100.00			7'100.00	10	710.00			6'400.00	700.00
14.143.11	Bureau technicien	300.00			300.00	20	60.00			200.00	100.00
14.143.12	Bibliothèque / ludothèque	3'200.00			3'200.00	20	640.00			2'600.00	600.00
14.143.13	Local service du feu	26'700.00			26'700.00	10	2'670.00			24'000.00	2'700.00
14.143.15	Place de St-Pierre-de-Clages	111'300.00			111'300.00	10	11'130.00			100'200.00	11'100.00
14.143.16	STPA	36'500.00			36'500.00	10	3'650.00			32'900.00	3'600.00
14.143.17	Centre de spectacles	605'600.00			605'600.00	10	60'560.00			545'000.00	60'600.00
14.143.19	CO 2 Rives	453'000.00	258'735.35		711'735.35	10	71'173.00			640'600.00	71'135.35
14.146.00	Columbariums et cimetières	376'600.00	21'613.00		398'213.00	10	39'821.00			358'400.00	39'813.00
14.146.01	Informatique écoles	16'600.00			16'600.00	40	6'640.00			10'000.00	6'600.00
14.146.03	Véhicules	42'000.00			42'000.00	40	16'800.00			25'200.00	16'800.00
14.146.04	Véhicule service des eaux	1.00			1.00	40	0.00			1.00	0.00
14.146.05	Véhicule de police	3'800.00	2'791.00		6'591.00	40	2'636.00			4'000.00	2'591.00
14.146.06	Saleuse	6'000.00			6'000.00	40	2'400.00			3'600.00	2'400.00
14.146.09	Mobilier salle polyvalente	1'200.00			1'200.00	20	240.00			1'000.00	200.00
14.146.11	Mobilier salles de classe	15'200.00			15'200.00	20	3'040.00			12'200.00	3'000.00
14.146.12	Chauffage à distance	71'800.00			71'800.00	10	7'180.00			64'600.00	7'200.00
14.146.13	Mobilier bureaux communaux	9'500.00			9'500.00	20	1'900.00			7'600.00	1'900.00
14.146.14	Cibles, stand de tir	1.00			1.00	0	0.00			1.00	0.00
14.146.15	Informatique bureau et archives	19'200.00	24'955.20		44'155.20	40	17'682.00			26'500.00	17'655.20
14.146.16	Véhicule service du feu et outillages	15'200.00	17'113.55	-5'406.95	26'906.60	40	10'762.00			16'100.00	10'906.60
14.146.17	Bâtiment Musée	198'600.00			198'600.00	10	19'860.00			178'700.00	19'900.00
14.146.18	Signalisation routière	22'100.00			22'100.00	10	2'210.00			19'900.00	2'200.00
14.146.19	Décoration rues et places	69'100.00			69'100.00	10	6'910.00			62'200.00	6'900.00
14.147.00	Réseau irrigation	305'300.00	377'166.28	-97'236.00	585'230.28	10	58'523.00			526'700.00	58'530.28
14.147.01	Eau potable	1'633'100.00	311'549.17	-92'500.00	1'852'149.17	10	185'214.00			1'666'900.00	185'249.17
14.147.02	Fontanettes captation et réseau	7'800.00			7'800.00	20	1'560.00			6'200.00	1'600.00
14.149.00	Plan d'aménagement du territoire	382'300.00	140'597.60		522'897.60	20	104'579.00			418'300.00	104'597.60
14.149.01	Carte des dangers	16'000.00			16'000.00	20	3'200.00			12'800.00	3'200.00
14.149.02	Glissements de terrain zones dangers	8'300.00			8'300.00	20	1'660.00			6'600.00	1'700.00
14.149.03	Mensurations fédérales	69'300.00	-18'061.60		51'238.40	20	10'247.00			41'000.00	10'238.40
14.149.04	Réseau assainissement territoire	450'600.00	75'863.94	-56'053.50	470'410.44	20	94'082.00			376'300.00	94'110.44
14.149.05	Collège Derborence CO	0.00			0.00	10	0.00			0.00	0.00
14.149.10	ST-André - Siseranche	300.00			300.00	10	30.00			300.00	0.00
14.149.11	Digue de Némiaz	174'600.00	5'585.20	-6'273.45	173'911.75	10	17'391.00			156'500.00	17'411.75
14.149.12	Projets touristiques	36'000.00			36'000.00	10	3'600.00			32'400.00	3'600.00
14.149.14	Matériel exposition et culture	35'300.00			35'300.00	10	3'530.00			31'800.00	3'500.00
14.149.15	Réseau OQE	19'800.00			19'800.00	10	1'980.00			17'800.00	2'000.00
15.151.00	Institutions handicapées	114'000.00	17'780.00		131'780.00	10	13'178.00			118'600.00	13'180.00
15.152.00	Capital social CECS	0.00			0.00	20	0.00			0.00	0.00
15.152.01	Paroisses de Chamoson et St-Pierre	110'400.00			110'400.00	20	22'080.00			88'300.00	22'100.00
15.153.00	Prêt CNA	6'945.30		-4'300.00	2'645.30	0	0.00			2'645.30	0.00
15.153.01	Prêt APEA	0.00			0.00	0	0.00			0.00	0.00
15.154.00	Actions F.M.V.	1.00			1.00	0	0.00			1.00	0.00
15.154.01	Actions SEIC S.A.	976'000.00			976'000.00	0	0.00			976'000.00	0.00
15.154.02	Actions BCVS	1.00			1.00	0	0.00			1.00	0.00
15.154.03	Actions Sodéval S.A.	1.00			1.00	0	0.00			1.00	0.00
15.155.01	Actions Télévonnaz S.A.	1.00			1.00	0	0.00			1.00	0.00
15.155.03	Participation dameuse Amis du Fond	100.00			100.00	0	99.00			1.00	99.00
15.159.01	Prêt Société de Chant	10'000.00		-1'000.00	9'000.00	0	0.00			9'000.00	0.00
		24'091'143.30	7'750'500.18	-768'132.20	31'073'511.28		3'186'188.00	0.00	355'500.00	27'531'744.30	3'541'766.98

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
assemblée primaire
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2020

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire			Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en	
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du		Montant	Conseil municipal décision du:	Montant					Assemblée Primaire décision du:
			Conseil Municipal	Assemblée Primaire								
210.503.36	Nouvelle école / UAPE	17'000'000		09.10.2017	Néant		Néant		17'000'000	14'910'000	2'090'000	09.10.2025
Les compétences de l'AP se montent à 796'500.-												

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.



COMMUNE DU CHAMOSON

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31.12.2020



Engagements	Montant	31.12.2019	31.12.2020
Tennis-Club de Chamoson / Banque Raiffeisen No 7619.31	120'000	56'250	51'250
Caveau de Chamoson / Banque Raiffeisen No 5682.49	195'000	75'000	70'000
Caveau de Chamoson / crédit LIM-CH No 236.02.030.1 CH	50'000	1'000	0
Caveau de Chamoson / crédit LIM-VS 6335	50'000	1'000	0
FC Chamoson / Banque Raiffeisen Sion-Région 6773363245	108'000	86'625	82'125
SEIC SA (engagement solidaire - 13 communes partenaires)		2'740'000	2'660'000
Usine de traitement des ordures - UTO (part commune de Chamoson au 31.12.2020 Fr. 298'432.30)		5'246'031	12'671'193
Solde au 31 décembre 2020		8'205'906	15'534'568

**RAPPORT DU REVISEUR
A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA
COMMUNE DE CHAMOSON**



Rue du Rhône 5A
CP 759
1920 Martigny
T. 027 722 47 57
F. 027 722 71 54
www.nofival.ch

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous constatons que la Commune ne dispose pas d'un système de contrôle interne formalisé, par contre la Commune a défini des règles de compétences financières et de signature.

De plus, nous précisons que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée,
- l'endettement net de la Commune a augmenté,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements,
- l'entretien final avec le Conseil municipal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 11 mai 2021

NOFIVAL SA



Claude Tornay
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Mathias Pellaud
Réviser agréé



ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Convocation assemblée bourgeoisiale

CONVOCATION

L'assemblée bourgeoisiale de Chamoson est convoquée le mercredi 16 juin 2020 à 19 heures, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 24 février 2021
2. Comptes de la Bourgeoisie 2020
3. Rapport de l'organe de contrôle
4. Approbation des comptes 2020
5. Nomination réviseur des comptes, législature 2021-2024.
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2020 de la Bourgeoisie peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal, à partir du 27 mai 2021, et ce jusqu'à la date de l'assemblée ou sur le site internet www.chamoson.net.

Chamoson, le 21 mai 2021

L'Administration bourgeoisiale

MESSAGE INTRODUCTIF SUR LES COMPTES 2020

Les comptes 2020 de la bourgeoisie qui vous sont soumis présentent un excédent de revenus de Fr. 73'796.80 et une fortune au 31 décembre 2020 de Fr. 1'056'501.76

Fonctionnement

Comme l'année précédente, les frais de fonctionnement pour l'exercice 2020 se concentrent sur l'entretien des bâtiments, des alpages, les impôts et les intérêts.

Les recettes de fonctionnement se composent essentiellement de locations des bâtiments bourgeoisiaux, de la location des sources et d'une subvention communale.

Investissements

Les investissements nets 2020 de Fr. 36'336.25 concernent l'amélioration de l'alpage, de la buvette de « Loutze » ainsi que le site de la gravière de la Glapière.

ADMINISTRATION BOURGEOISIALE DE CHAMOSON

Le Président :

Le Secrétaire :

Claude CRITTIN

Pascal LUISIER

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	84'608.40	91'100.00	113'221.02
Revenus financiers	+ CHF	216'611.16	217'000.00	236'154.07
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	132'002.76	125'900.00	122'933.05

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	132'002.76	125'900.00	122'933.05
Amortissements ordinaires	- CHF	50'621.30	62'000.00	49'136.25
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	81'381.46	63'900.00	73'796.80

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	18'221.30	90'000.00	36'336.25
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	18'221.30	90'000.00	36'336.25
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	132'002.76	125'900.00	122'933.05
Investissements nets	- CHF	18'221.30	90'000.00	36'336.25
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	113'781.46	35'900.00	86'596.80

Aperçu du bilan et du financement			Etat 31.12.2019	Etat 31.12.2020	Provenance des fonds	Emploi de fonds
1	Actif		1'757'583.31	1'745'968.43		
	Patrimoine financier		1'303'683.31	1'304'868.43		
10	Disponibilités		-	-	-	-
11	Avoirs		155'001.40	155'000.00	1.40	-
12	Placements		1'148'681.91	1'148'735.43	-	53.52
13	Actifs transitoires		-	1'133.00	-	1'133.00
	Patrimoine administratif		453'900.00	441'100.00		
14	Investissements propres		453'900.00	441'100.00		
15	Prêts et participations permanentes		-	-		
16	Subventions d'investissement		-	-		
17	Autres dépenses activables		-	-		
	Financements spéciaux		-	-		
18	Avances aux financements spéciaux		-	-	-	-
	Découvert		-	-		
19	Découvert du bilan		-	-		
2	Passif		1'757'583.31	1'745'968.43		
	Engagement		671'197.44	585'732.24		
20	Engagements courants		639'865.44	561'067.24	-	78'798.20
21	Dettes à court terme		13'332.00	6'665.00	-	6'667.00
22	Dettes à moyen et à long terme		-	-	-	-
23	Engagements envers des entités particulières		-	-	-	-
24	Provisions		-	-	-	-
25	Passifs transitoires		18'000.00	18'000.00	-	-
	Financements spéciaux		103'680.91	103'734.43		
28	Engagements envers les financements spéciaux		103'680.91	103'734.43	53.52	-
	Fortune		982'704.96	1'056'501.76		
29	Fortune nette		982'704.96	1'056'501.76		
					Excédent de financement du compte administratif	86'596.80
					Insuffisance de financement du compte administratif	-
						86'651.72
						86'651.72

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	5'400.00		6'000.00		5'012.50	
31 Biens, services et marchandises	67'545.44		73'500.00		97'891.35	
32 Intérêts passifs	10'192.50		10'100.00		8'863.65	
33 Amortissements	50'621.30		62'000.00		49'136.25	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
36 Subventions accordées	400.00		400.00		400.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	70.46		100.00		53.52	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts		-		-		-
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Revenus des biens		116'611.16		217'000.00		124'787.82
43 Contributions		100'000.00		-		111'366.25
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	135'229.70	216'611.16	153'100.00	217'000.00	162'357.27	236'154.07
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	81'381.46		63'900.00		73'796.80	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	18'221.30		90'000.00		36'336.25	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		-		-		-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		-		-		-
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	18'221.30	-	90'000.00	-	36'336.25	-
Excédent de dépenses		18'221.30		90'000.00		36'336.25
Excédent de recettes	-		-		-	

RAPPORT DU RÉVISEUR A L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DE LA BOURGEOISIE DE CHAMOSON



Rue du Rhône 5A
CP 759
1920 Martigny
T. 027 722 47 57
F. 027 722 71 54
www.nofival.ch

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil bourgeoisial, respectivement du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil bourgeoisial, respectivement au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial, respectivement le conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous constatons que la Commune ne dispose pas d'un système de contrôle interne formalisé. Toutefois elle dispose d'un règlement d'organisation formalisé et d'une directive financière.

De plus, nous précisons que :

- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu,
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 11 mai 2021

NOFIVAL SA



Claude Tornay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Mathias Pellaud
Réviseur agréé